CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E121114** **VALABLE JUSQU'AU** **19/03/2027**

ÉDITÉ LE 17/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 09/09/1991

Raison sociale : TECHNO GAZ MAINTENANCE

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 12/12/2016

Capital : 9 600

1 IMPASSE DE LA CHAINE
ZONE D'ACTIVITE DU BEUZON
49000 ECOUFLANT

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANGERS 3827333500039

Siret : 382 733 350 00039

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :
ALLIANZ IARD 58763113

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 659610

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Téléphone : 02 41 60 33 00 **Fax :** 02 41 60 33 53

Portable : 06 10 54 38 95

Responsabilité légale :
RENNIÉ JOËL PRÉSIDENT / STOLL FABIEN DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet : /www.technogaz.fr/

E-mail : fabien.stoll@technogaz.fr

Effectif moyen : 17 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 351 233 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel	17	23/03/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2		10/04/2026
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

17/04/2026 09:42

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E121114** **VALABLE JUSQU'AU** **19/03/2027**

ÉDITÉ LE **17/04/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 09/09/1991
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 12/12/2016
Capital : 9 600

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANGERS 3827333500039

Siret : **382 733 350** **00039**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés :
Assurance Responsabilité Travaux :
ALLIANZ IARD 58763113
Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 659610
Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Raison sociale : **TECHNO GAZ MAINTENANCE**

1 IMPASSE DE LA CHAINE
ZONE D'ACTIVITE DU BEUZON
49000 ECOUFLANT

Téléphone : 02 41 60 33 00 **Fax :** 02 41 60 33 53
Portable : 06 10 54 38 95

Site Internet : /www.technogaz.fr/
E-mail : fabien.stoll@technogaz.fr

Responsabilité légale :
RENNIÉ JOËL PRÉSIDENT / STOLL FABIEN DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 17 **Tranche de classification :** EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	23/03/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	10/04/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	23/03/2023
o Pompe à chaleur : chauffage	10/04/2026
o Chauffe-Eau Thermodynamique	10/04/2026
o Radiateurs électriques, dont régulation.	23/03/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

17/04/2026 09:42

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.